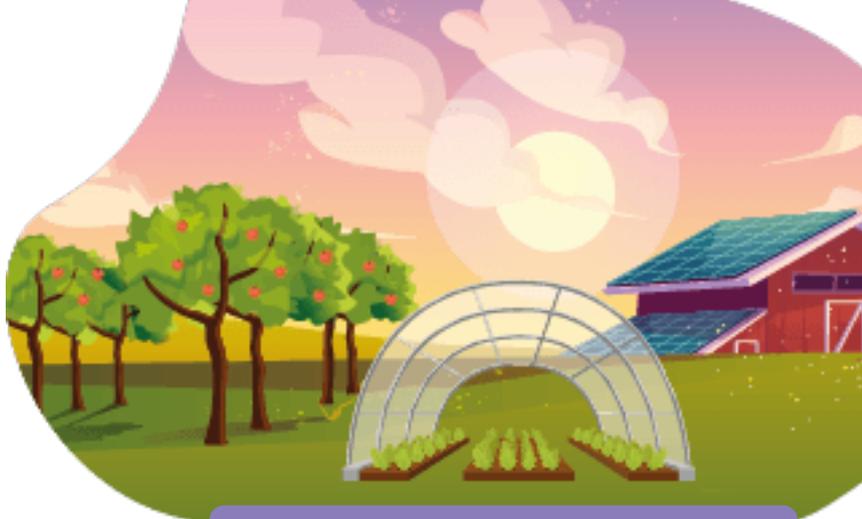


Certificat d'aptitude professionnel agricole (CAPA)

Métiers de l'Agriculture



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances techniques afin de :
- Réaliser les travaux courants et les opérations techniques liées à la culture de plantes maraîchères, fruitières, ornementales et florales, de la mise en culture au conditionnement et à la commercialisation.
- Conduire et utiliser le matériel en sécurité, réaliser l'entretien courant et la maintenance des équipements.
- Travailler dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement

PUBLIC CIBLÉ

Le public ciblé est un public adulte avec ou sans qualification qui a pour projet professionnel d'être ouvrier en production horticole maraîchère ou ornementale.

MÉTIERS VISÉS

Selon la nomenclature du Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (code ROME), les différentes appellations institutionnelles sont regroupées au sein des codes A 14 :

- Ouvrier / Ouvrière serriste, agricole en maraîchage, horticulture, pépinière

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



Formation diplômante

Niveau 3



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Dates de la formation

Une session par an

Date de la prochaine session : de janvier à juin 2024

Inscription toute l'année, candidatures acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de formation (selon financeurs et places disponibles).

Financement CPF Transition pro : veiller à commencer les démarches environ 6 mois avant le début de la formation.



Modules complémentaires

(optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) : Jusqu'à 10 h de coaching, 96 h de remise à niveau (RAN), 33 h de soutien personnalisé, 14h de module de technique de recherche d'emploi (TRE).

PRÉ-REQUIS

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Etre en capacité de comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral, de transmettre une consigne à l'oral, de compter et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice.
- Avoir réalisé une immersion en production horticole ornementale ou maraichère
- Avoir un projet professionnel en tant qu'ouvrier en production horticole ornementale ou maraichère

CONTENU

UCG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (28h)

- 1.1. Prendre position dans une situation à caractère social et civique.
- 1.2. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.

UCG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (27h)

- 2.1. S'exprimer à travers une réalisation personnelle.
- 2.2. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.

UCG3 - Interagir avec son environnement social (25h)

- 3.1. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.
- 3.2. S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.

UC4 : Réaliser des travaux sur les végétaux en exploitation spécialisée en horticulture (260h)

- 4.1. Réaliser des observations et interventions sur le végétal.
- 4.2. Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.

UC5 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement (210h)

- 5.1. Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production.
- 5.2. Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement.

UC6 : Entretien des Agroéquipements (70h)

- 6.1. Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.
- 6.2. Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.

UC 7 UCARE - Intervenir dans le fleurissement d'une commune (création de massifs) (35 h)

- 7.1. Préparer un sol / substrat en vue d'une plantation de massif/jardinière.
- 7.2. Prendre en compte le plan de fleurissement pour une plantation saisonnière.

UC = Bloc de compétences

UCARE = Unités d'adaptation régionales à l'emploi

CONDITIONS D'ADMISSION

- Inscription en ligne sur la plateforme Hub3E (bouton «s'inscrire» en haut de la page)
- Entretien administratif par téléphone
- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

LES + DE LA FORMATION

- Délivrance du Certiphyto Opérateur
- Equipements de protection individuelle pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, pantalon, gants)
- Visites d'exploitations maraichères, d'entreprises horticoles
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH

Voies de formation différentes :

La validation des acquis de l'expérience (VAE)



Durée de la formation

655 h de formation professionnelle
196h de période de stage en entreprise



Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travaux pratiques, visites sur site (chantiers, entreprise...), participation à des journées professionnelles, stages



Modalités d'évaluation

Les UC (blocs de compétences) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques de mises en situations professionnelles tout au long de la formation



Financements possibles

Financements possibles : Pôle emploi, Région, CPF transition Pro, autofinancement...
Rémunération selon le financement.
Plus d'informations sur notre site internet



Tarifs

15€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région ou Pole Emploi, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>



CFPH LYON-ECULLY

Centre de Formation et de Promotion Horticole

 13 avenue de Verdun 69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully

S'inscrire à la formation



 <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

